

16 prétextes pour ne pas mettre le hijab...

Houwayda Ismail

Cet article tiré du livre (pourquoi ne mets-tu pas le hijab?!) tombe bien, au moment où l'on ne compte plus les langues qui se délient contre nos valeurs religieuses ! Il est des images qui prouvent qu'une société est loin du chemin d'Allâh, et qui démontrent avec précision l'intensité de sa déviation et de son libertinage,

l'image où l'on perçoit l'expansion
de l'exhibition et du dévoilement
chez la grande majorité de la jeune
gent féminine.

<https://islamhouse.com/270774>

- [16 prétextes pour ne pas mettre le hijab...](#)
 - [premier prétexte](#)
 - [Le deuxième prétexte](#)
 - [Le troisième prétexte](#)
 - [Le quatrième prétexte](#)
 - [Le cinquième prétexte](#)
 - [Le sixième prétexte](#)
 - [Le septième prétexte](#)
 - [Le huitième prétexte](#)

- Le neuvième prétexte
- Le dixième prétexte
- D'autres prétextes répandus rajoutés
- Le onzième prétexte
- Le douzième prétexte
- Le treizième prétexte
- Le quatorzième prétexte
- Le quinzième prétexte
- Le seizième prétexte
- Paroles du coeur

16 prétextes pour ne pas mettre le hijab...

premier prétexte

La première d'entre elles dit : « Je ne suis pas encore convaincue qu'il faut porter le hijab ! »

À cette sœur, nous posons deux questions :

La première question : est-elle convaincue à la base de l'authenticité de l'Islam ?

Évidemment, sa réponse sera : oui !

Je suis convaincue ! Car non seulement elle dit : « Lâ Ilêha Illa Allâh » (il n'y a point de divinité digne d'adoration à part Allâh) qui est admis comme étant sa conviction dogmatique. Et elle dit

également : « Mohammed Rassoûlou Allâh » (Mohammed est le Messenger d'Allâh) qui est admis comme étant sa reconnaissance de la Charî'a [la

législation islamique]. En somme, on en conclut qu'elle est convaincue de l'islam en épousant sa croyance [El 'Aqîda], sa législation, et son mode de vie.

La seconde question : le hijab fait-il partie de la législation islamique et de ses obligations ?

Si cette sœur est vraiment sincère ; cherche à connaître la vérité à l'exemple de celui qui la cherche réellement ; elle dira certainement : oui, le hijab fait partie de la législation d'Allah et de ses obligations.

Allâh, à qui elle voue son adoration, a bien ordonné à la femme dans Son

Livre de mettre le hijab. De même, le noble Messager ﷺ, duquel elle croit au message, a aussi ordonné de porter le hijab dans sa Sounna. Allâh – Le Très-Haut — dit : « Et ne vous exhibez pas à la manière des femmes d'avant l'islam. » El Ehzêb. V. 33

Comment donc appelle-t-on une personne qui est convaincue de l'authenticité de l'islam, mais en revanche n'applique pas ce dont Allâh – Le Très-Haut — ainsi que Son Noble Messager (ont commandé de faire ?

Quoi qu'il en soit, cette personne ne fait partie de ceux décrits par Allâh dans ce verset : « La seule réponse

des croyants, lorsqu'on les appelle vers Allâh et Son messenger, pour que ce dernier juge entre eux, **est de dire** : « Nous avons entendu et nous avons obéi ! » Voilà ceux qui réussissent. » An-Noûr. V. 51.

En somme, si cette sœur est vraiment convaincue de l'islam, comment ne serait-elle pas convaincue de ses commandements ?!

Le deuxième prétexte

La deuxième sœur dit : « Je suis convaincue de l'obligation de porter le vêtement légal [le hijab], mais ma mère m'interdit de le mettre. Et si je

lui désobéis, je serai vouée au Feu [de l'Enfer] ! »

La plus noble des créatures d'Allâh, le Messenger d'Allâh ﷺ, répond à l'excuse soulevée par cette sœur par une parole concise et sage : « Pas d'obéissance à une créature lorsqu'il y a désobéissance au Créateur. »

Sans le moindre doute, la place des parents en islam, et en particulier celle de la mère, est très haute. En effet, Allâh a lié la place accordée aux parents à la plus importante des œuvres qui est Son adoration et [la réalisation] de Son Unicité (le Tawhîd). Cela est stipulé dans

plusieurs versets du Qour'ên,
notamment ce dernier où Allâh — le
Très-Haut — dit : « Et adorez Allâh
et ne Lui associez rien et soyez bons
envers vos parents. » An-Nisê'. V. 36.

Ainsi, rien ne limite l'obéissance aux
parents sauf une seule chose, à savoir
la désobéissance envers Allâh. Le
Très-Haut dit : « Et s'ils te
contraignent à M'associer des
divinités dont tu n'as aucune
connaissance, ne leur obéis pas. »
Louqmên. V.15.

Et le fait de leur désobéir concernant
un péché n'empêche nullement la
bienfaisance envers eux ainsi que la
piété filiale. Allâh — le Très-Haut —

dit : « mais continue à leur obéir au quotidien dans ce qui est convenable. » Louqmên. V. 15

En somme, comment peux-tu obéir à ta mère et désobéir à Allâh qui t'a créé et a créé ta propre mère ?!

Le troisième prétexte

Quant à la troisième sœur, elle dit : « ma capacité financière ne me permet pas de changer mes habits par des nouveaux conformes à l'islam ! »

Notre sœur rentre dans un des deux cas :

- Elle est soit véridique et sincère,
- ou soit elle est menteuse et s'esquive du port du hijab légiféré et souhaite en réalité un hijab impudique, aux couleurs criardes, adapté à la mode d'une période donnée et au prix très élevé.

1) nous commençons par notre sœur sincère et véridique :

Chère sœur ! Sais-tu qu'il n'est en aucun cas permis à la femme musulmane de sortir de chez elle jusqu'à ce que son vêtement remplisse les conditions reconnues du hijab légal (**charcî**) ? Ces conditions doivent être impérativement connues par chaque musulmane !

Pour apprendre les choses de la vie quotidiennes, tu le fais facilement, alors comment ne peux-tu pas apprendre les choses qui vont te sauver du châtimeⁿt d'Allâh ainsi que de Sa Colère après la mort ! Allâh — Le Très-Haut — n'a-t-Il pas dit : « Demandez donc aux gens du rappel [les savants] si vous ne savez pas. » An-Nahl. V. 43. Alors ma sœur ! Apprends donc les conditions du hijab.

Si tu dois absolument sortir de chez toi alors, ne le fais que si les conditions du hijab légal sont remplies. Fais cela pour satisfaire Le Très Miséricordieux et humilier le diable.

Cela parce que le méfait de ta sortie dévoilée et dévêtue est plus grand que le bienfait de ta sortie pour une nécessité [quelconque].

Ma sœur ! Si ton intention est sincère et ta résolution véridique, sache que d'innombrables personnes te viendront en aide et Allâh te facilitera les choses. N'est-ce pas Lui qui dit : « Celui qui craint Allâh, Il lui donnera une issue favorable. Et lui accordera sa subsistance d'une façon inespérée. » At-Talâq. V. 2-3

2) Quant à notre sœur qui veut s'échapper [de l'obligation du hijab], nous lui disons :

La dignité et la grande estime auprès d'Allâh – Le Très-Haut — ne se manifestent pas par les vêtements brodés, les couleurs clinquantes, ou par le fait de se conformer à la mode vestimentaire contemporaine. Mais elles se manifestent uniquement, dans l'obéissance à Allâh et à Son Messenger ﷺ en mettant en pratique la pure législation islamique et en portant le hijab islamique authentique. Lis [ma sœur] la Parole d'Allâh — Le Très-Haut —

: « Certes le plus noble d'entre vous auprès d'Allâh est le plus pieux. » El Houjourât. V. 13

En somme, pour acquérir l'agrément d'Allâh et Son paradis, toute chose

chère et précieuse à nos yeux (un être cher ou un bien matériel) perd de sa valeur et jouit de peu de considération...

Le quatrième prétexte

La quatrième sœur dit : « Dans mon pays, le climat est très chaud et je ne le supporte pas. Comment résisterais-je donc si je mettais en plus le hijab ? »

À des personnes comme celle-ci, Allâh — le Très-Haut — dit : « Dis : « Le feu de l'Enfer est plus ardent

encore ! » Si seulement ils
comprenaient ! » At Tawba. V. 81.

Comment compares-tu la chaleur de
ton pays à celle de la Géhenne !

Sache – mon honorable sœur — que
Satan t'a jeté un de ses vulnérables
filets pour te mener de la chaleur de
cette vie à celle du Feu de l'Enfer.
Sauve-toi donc de son piège !

Considère donc la chaleur du soleil
tel un bienfait et non pas un méfait
sachant qu'il te rappelle la gravité du
châtiment d'Allâh -Le Très-Haut —
qui dépasse en nombreux degrés la
chaleur terrestre.

Dès lors, tu te remettras
[certainement] à l'ordre d'Allâh et

sacrifieras l'aisance de ce bas monde au profit de ton salut dans l'au-delà en te préservant du Feu. Ce feu dont les habitants ont été décrits par le Très-Haut dans ce verset : « Ils n'y goûteront ni fraîcheur ni breuvage. Hormis une eau bouillante et du pus. » An-Naba'. V. 24-25

En somme, le Paradis est parsemé de difficultés (celui qui les surmonte y entre) et l'Enfer est jonché de passions (celui qui y succombe y entre)...

Le cinquième prétexte

Écoutons maintenant l'excuse de la cinquième sœur : « J'ai peur en portant assidûment le hijab de l'enlever plus tard. J'ai vu beaucoup de filles faire cela ! »

À celle-ci, je dirai : « Si tous les gens adoptent le même raisonnement que toi, ils auraient renoncé à la religion entière. Ils auraient délaissé la prière, car certains craignent de l'abandonner. Ils se seraient aussi abstenus du jeûne, car nombreux sont ceux qui ont peur de le rompre, etc. »

As-tu vu [ma sœur] comment le diable a une nouvelle fois jeté sur toi un de ses filets et t'a empêché de

suivre le chemin de la guidée ! Allâh — l'Exalté — aime que son serviteur persiste dans la pratique des bonnes œuvres même si celles-ci sont peu nombreuses ou seulement recommandées. Que dire si ces bonnes œuvres sont obligatoires comme est le cas du hijab ?!

Le Messager d'Allâh ﷺ a dit : « La meilleure œuvre auprès d'Allâh est celle qui est accomplie continuellement, aussi infime soit-elle ! »

Pourquoi n'as-tu pas cherché à connaître les causes qui ont poussé ces sœurs à ôter leur hijab, afin que tu

t'en écarter et que tu œuvres à les éviter ?

Pourquoi n'as-tu pas cherché les causes qui raffermissent la personne sur le chemin de la guidée et de la vérité afin de t'y accrocher [c'est-à-dire aux causes] ?

Parmi ces causes : le fait d'invoquer fréquemment Allâh pour qu'Il raffermisse ton cœur dans la religion comme le faisait le Prophète ﷺ. Il y a également la prière et l'humilité : Allâh — le Très-Haut — dit : « Et cherchez secours dans l'endurance et la prière : certes, la prière est une lourde obligation, sauf pour les humbles. » El Baqara. V. 45

Il fait partie en outre de ces causes, l'observance de toutes les pratiques légiférées par l'Islam, dont le hijab. Allâh – le Très-Haut — dit : « S'ils avaient fait ce à quoi on les exhortait, cela aurait été certainement meilleur pour eux, et cela les aurait raffermis. » An-Nisâ'. V. 66

En somme, si tu avais saisi les causes qui mènent [par la permission d'Allâh] à la guidée et si tu avais goûté à la douceur de la foi, tu n'aurais point abandonné les ordres d'Allâh après les avoir mis en pratique...

[Le sixième prétexte](#)

Quel prétexte propose la sixième sœur ? Elle dit : « On m'a dit que si je mets le hijab aucun homme ne voudra de moi en mariage ! À cause de cela, je vais m'abstenir de le porter jusqu'à ce que je me marie ! »

Un mari qui souhaite te voir dévoilée et désobéissante à Allâh n'est pas digne de se marier avec toi. Ce genre d'homme est indifférent vis-à-vis des interdits d'Allâh qui sont commis, et ce genre d'homme ne se soucie pas de toi ni te porte le moindre d'intérêt. Ce mari ne t'aidera pas à entrer au Paradis et à te sauver du Feu.

Un foyer bâti dès le premier jour sur la transgression d'Allâh et sur des actes qui encourent Sa Colère est un foyer qui mérite les malheurs et la peine ici-bas et dans l'au-delà.

Conformément à la parole d'Allâh – le Très-Haut : « Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gênes, et le Jour de la Résurrection nous l'amènerons au rassemblement, aveugle. » Tâha. V. 124

De plus, le mariage est sans doute une faveur d'Allâh qu'Il donne à qui Il veut. Combien de filles voilées se sont mariées sans aucune difficulté ! Et combien de filles non voilées restèrent célibataires !

Par ailleurs, si tu te dis : « Mon dévoilement et ma coquetterie est un moyen pour un noble objectif qui est le mariage. » [Je te dis] : « En Islam, un noble objectif ne justifie nullement les moyens illicites pour y parvenir. Si un objectif est noble, il faut nécessairement que le moyen soit noble aussi pour y parvenir.

Ceci, parce qu'une règle islamique des fondements de la jurisprudence énonce : « Les moyens ont le même statut juridique que les fins. »

En somme, Nous demandons à Allâh qu'il ne bénisse pas un mariage fondé sur la désobéissance et l'immoralité !

Le septième prétexte

Que diras-tu, ô septième sœur ! Elle dit : « Je ne mets pas le hijab parce qu'Allâh dit : « Et quant aux bienfaits de ton Seigneur, fais-en part aux autres. », et comment cacherais-je donc mes beaux cheveux et ma beauté séduisante qu'Allâh m'a donnés ?! »

Chère sœur ! Je constate que tu t'appliques à suivre le Livre d'Allâh et Ses ordres seulement lorsque ceux-ci ne contredisent pas ta passion et ta compréhension ! Sinon lorsque ces mêmes ordres te déplaisent, tu les délaisses !

Autrement, pourquoi ne t'appliques-tu pas dans la réalisation de Sa Parole : « Et de ne montrer de leurs beautés que ce qui en paraît ». An-Noûr. V. 31, ainsi que dans la pratique de Sa Parole : « Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants de se couvrir par leurs Jalêbîb ». El Ahzêb. V. 59.

Car, par cette parole que tu as dite, chère sœur ! Tu t'es permise de légiférer ce qu'Allâh a justement interdit : le dévoilement et l'exhibition de ta beauté. La cause est que tu n'as pas envie de t'appliquer à la religion.

La plus grande faveur qu'Allâh nous a accordée est celle de la foi et de la guidée. Pourquoi donc tu n'as pas mis en évidence cela et pourquoi n'as-tu pas évoqué cette importante grâce qu'Allâh t'a conférée et dont le hijab fait partie ?!

En somme, y a-t-il pour la femme un bienfait plus grand que celui de la guidée et du hijab ?!

Le huitième prétexte

Nous arrivons maintenant à notre huitième sœur qui dit : « **Je sais bien que le hijab est obligatoire, mais je le**

mettrai quand Allâh m'aura guidée ! »

Nous interrogeons cette sœur sur les démarches qu'elle a suivies pour qu'elle soit méritante de la guidée divine ? Nous savons certainement qu'Allâh – Le Très-Haut —, par Sa Sagesse, a fait que toute chose a une cause [qui conduit à la concrétiser].

C'est pour cela que le malade doit prendre des médicaments pour guérir. De même, le voyageur utilise sa voiture ou enfourche un animal pour atteindre la destination voulue. Les exemples sont si nombreux qu'il est impossible de les dénombrer.

Notre sœur a-t-elle alors œuvré fermement dans la recherche de la guidée ? A-t-elle fourni les causes [efforts] nécessaires ?

Parmi ces causes :

- L'invocation d'Allâh – le Très-Haut — tout en étant sincère, **comme l'Exalté dit : « Guide-nous vers le droit chemin »**. El Fâtiha.V, 6.
- Elle s'appliquera à fréquenter des femmes pieuses, car elles sont un meilleur appui pour obtenir la guidée et pour s'y maintenir, pour qu'Allâh la guide, lui augmente sa guidée, lui inspire la justesse et la crainte révérencielle.

· Après cela, elle s'attachera à l'exécution des Commandements du – Très-Haut —, et à mettre le hijab qu'Allâh à ordonné aux croyantes.

En somme, si cette sœur avait été vraiment ferme et résolue dans la recherche de la guidée, elle aurait entrepris les causes pour cela et l'aurait donc sûrement atteinte...

Le neuvième prétexte

Que dit la neuvième sœur ? Elle dit :
« Le temps n'est pas encore venu pour moi de porter le hijab car je suis encore très jeune ! Je le porterai

lorsque je serai plus âgée ou après l'accomplissement du Hajj ! »

Ma chère sœur ! L'Ange de la mort est un visiteur qui se tient sur le seuil de ta porte attendant l'ordre d'Allâh — le Très-Haut — pour prendre ton âme à n'importe quel instant. — Le Très-Haut — dit : « Quand leur terme [mort] vient, ils ne peuvent le retarder d'une heure et ils ne peuvent non plus l'avancer. » El A'râf. V. 34

Chère sœur ! La mort ne distingue ni les vieilles ni les jeunes. Il se peut que la mort te vienne alors que tu es dans cet état de grande désobéissance ; celui de combattre le

Seigneur de la Puissance en te dévoilant et en exhibant ta beauté.

Ô ma sœur ! Hâte-toi vers l'obéissance avec ceux qui se hâtent répondant à l'appel d'Allâh — le Très-Haut — : « Hâtez-vous vers un pardon de votre Seigneur ainsi qu'un paradis aussi large que le ciel et la terre. » Al-Hadîd. V. 21

Ô ma sœur ! N'oublie pas Allâh — le Très-Haut — sinon Il t'abandonnera en t'éloignant de Sa Miséricorde dans la vie présente ainsi que dans l'au-delà et en te faisant oublier ta propre personne en ne lui donnant pas son droit (à la personne) d'obéissance à Allâh et de son adoration.

Allâh – L'Exalté — dit à propos des hypocrites : « Ils ont oublié Allâh et Il les a alors abandonnés. » At-Tawba. V. 67

Et dit aussi : « Et ne soyez pas comme ceux qui ont oublié Allâh ; [Allâh] leur a fait alors oublier leurs propres personnes. Ceux-là sont les pervers. » El Hachr. V. 19

Ma sœur ! Même si tu es encore jeune, écarte-toi de toutes les désobéissances dont fait partie le délaissement du hijab, car Allâh est dur en châtement. En effet, Il te questionnera le jour du jugement sur ta jeunesse et tous les moments de ta vie.

En somme : Comme l'espoir de vivre longtemps rend aveugle ! Comment peux-tu garantir ne serait-ce demain d'être encore en vie !

Le dixième prétexte

Enfin, la dixième dit : « Je crains que si je m'applique à mettre le vêtement islamique qu'on m'attribue le nom d'un groupe spécifique et moi je déteste l'esprit partisan ! »

Ô sœur dans l'Islam ! Il y a seulement dans l'islam deux partis pas plus. Allâh l'Immense les a mentionnés dans son Noble Livre :

1. Le premier parti est celui d'Allâh qu'Allâh fait triompher parce que ses partisans obéissent à ses ordres, et s'écartent des désobéissances.

2. Le deuxième parti est celui du diable, le lapidé, qui désobéit au Très Miséricordieux, et multiplie la corruption sur terre.

Toi lorsque tu accomplis les ordres d'Allâh et à travers ces derniers le hijab, tu t'affilies au parti d'Allâh dont les membres sont ceux qui récoltent le succès.

Inversement, lorsque tu te dévêtis montrant ta parure et laissant paraître tes charmes, là tu t'embarques sur le bateau du diable et ses alliés parmi

les hypocrites et les mécréants et
quelle mauvaise compagnie !

Vois-tu comment tu fuis Allâh pour
joindre Satan ?! Vois-tu comment tu
changes le bon par le mauvais ?! Fuis
donc ma sœur vers Allâh et mets en
pratique ses prescriptions : « Fuyez
donc vers Allâh. Moi, je suis pour
vous, de Sa part, un avertisseur
explicite. » Adh-Dhâriyât. V. 50

Le hijab est une adoration très
honorale. Cette adoration ne se plie
pas aux opinions des gens, de leurs
orientations ou de leurs choix ! En
effet, Celui qui l'a légiféré est bien
Le Créateur, Le Sage.

En somme, pour satisfaire Allâh – le Très-Haut, pour espérer Sa clémence et pour gagner Son paradis, ne prête donc aucune considération aux paroles des diables, qu'ils soient humains ou djinns ! Accroche-toi scrupuleusement à la religion. Prends pour modèle les mères des croyants (épouses du Prophète ﷺ), les compagnes (épouses des compagnons) savantes et qui ont lutté dans le droit chemin...

D'autres prétextes répandus rajoutés

Le onzième prétexte

La onzième sœur dit : « Moi al-hamdoulillah, je ne vole pas, je ne mens pas... je ne pense pas que ça soit si grave que ça de ne pas mettre le hijab ! Mieux vaut être comme moi plutôt que mettre le hijab et en même temps mentir, calomnier, voler comme j'en connais ! Et en plus ne dit-on pas que la religion n'est que comportement ? »

Chère sœur ! Médite cette parole d'Allâh : « Ô vous les croyants ! Entrez pleinement dans l'islam, et ne suivez point les pas du diable, car il est pour vous un ennemi déclaré. »
Al-Baqara, V.208

Et médite également celle-ci,
qu'Allâh épanouisse ton cœur :

« Allez vous croire en une partie du Livre et en rejeter une partie ? Ceux d'entre vous qui agissent ainsi ne méritent que l'humiliation dans cette vie, et au Jour de la Résurrection, ils seront menés vers le plus dur châtement, et Allâh n'est pas inattentif à ce que vous faites. 86. Voilà ceux qui échangent la vie présente contre la vie future. » Al-Baqara, V.85-86

Chère sœur ! Ces versets te montrent clairement qu'il est du devoir du musulman de suivre tous les préceptes obligatoires de l'islam. Reconnaître son péché est meilleur

pour toi que de déclarer sans honte que le délaissement d'une obligation d'Allâh n'est pas grave ! Tu penses que c'est insignifiant alors que pour Allâh c'est énorme ! Et même si tu prétends que cela n'est pas si grave (ce qui est faux), alors ne considère pas la petitesse du péché, mais bien la grandeur de celui à qui tu as désobéi !

Chère sœur ! Il ne te reste plus qu'à suivre cette recommandation d'Allâh, car cette recommandation est une obligation : « Dis également aux croyantes de baisser leur regard, de préserver leur chasteté, et de ne montrer de leur beauté que ce qui en apparaît. Qu'elles rabattent leur voile

sur leurs poitrines... » An-Noûr. V.
51.

En somme, il n'est pas honnête de condamner le comportement de certaines sœurs portant le voile en prétendant qu'elles mentent ou qu'elles calomnient alors que notre propre comportement peut être plus à plaindre. Alors, nous conseillons à cette personne de regarder ces péchés avant ceux des autres, **là se trouve la clé de la réussite :**

Commence par ta personne, en lui interdisant sa déviation,

Si elle cesse d'être déviée, tu es certainement doué de raison.

À cet instant, on acceptera ta parole et un exemple, tu seras.

Ce que tu dis sera pris en compte et ton enseignement servira.

N'interdis point un comportement que, toi-même, tu commets,

Honte à toi, si tu effectues ce que, toi-même, tu condamnes.

Le douzième prétexte

La douzième sœur dit : « **Le voile comme la foi, c'est dans le cœur !** »

Chère sœur en Allâh ! Médite cette parole d'Allâh et considère le but pour lequel on a été créés :

« Celui qui a créé la mort et la vie afin de vous éprouver qui de vous est le meilleur en œuvres. » Al-Mulk, V.2

Qui de vous est le meilleur en œuvres ! Les œuvres ont une place primordiale dans la vie du musulman sincère. Souvent dans le Coran, tu trouveras la foi liée à l'œuvre, car ils sont indissociables. **Allâh dit** : « Par le Temps ! 2. Certes, l'homme court à sa perte, 3. Sauf ceux qui croient et font de bonnes œuvres, se recommandent la vérité et se

recommandent l'endurance. » Al-Asr, V.1-3

Allâh dit aussi : « Certes, ceux qui croient et font de bonnes œuvres auront pour résidence les Jardins du Paradis, 108. Où ils resteront éternellement, sans désirer aucun changement. » Al-Kahf, V.107 & 108

Si nous sommes sur terre, c'est bien pour prouver notre foi justement, pour prouver notre amour et notre soumission à Allâh.

Mais comment prouver cela ? Avec nos actes ! C'est bien beau de dire à quelqu'un : « je t'aime », mais si tes actes ne suivent pas, il s'apercevra vite fait que c'est du mensonge...

Le Prophète ﷺ a dit : « Toute ma communauté rentrera au paradis sauf celui qui ne veut pas. » On lui dit alors : « Ô Messager d'Allâh, qui donc ne voudrait-il pas rentrer au Paradis ! » Il répondit : « Celui qui m'obéit rentrera au paradis et celui qui me désobéit ne veut donc pas y rentrer. » Rapporté par Boukhâry.

La droiture dans la religion est exprimée par l'obéissance intérieure comme extérieure. La foi est proclamée par le cœur, la langue et les actes. Dire que la foi et la religion ne sont qu'une affaire de cœur est faux et mène à l'égarement.

Ton amour pour Allâh doit être tous les jours prouvé par ta soumission, ton humilité et ton amour qui constituent les piliers de l'adoration.

Il est mentionné dans un poème :

Désobéissant envers Dieu, tu fais avidement mine de l'aimer,

Ce comportement, je le jure, est un raisonnement bien mauvais !

Si ton amour était sincère, tu lui aurais certainement obéi,

La personne aimante, assurément, obéit à l'être qu'elle chérit.

En somme, Il est plutôt juste de dire, chère sœur, que la foi est ce qui est

solidement ancré dans le cœur et qui est prouvé par les actes dont le hijab fait partie...

Le treizième prétexte

La treizième sœur dit : « J'aimerais porter le hijab, mais c'est plus fort que moi j'aime trop ma liberté et mon indépendance, et pour cela, je dois travailler et en France personne ne veut de femmes voilées au boulot ! Et d'abord ne dit-on pas : « le travail, c'est l'adoration ! »

Chère sœur, médite ces magnifiques paroles d'Allâh qui te montrent

comment doit considérer le musulman sincère la vie d'ici-bas : « Sachez que la vie présente n'est que jeu, amusement, vaine parure, une concurrence orgueilleuse entre vous et une rivalité dans l'acquisition des richesses et des enfants. Elle est comme une pluie qui fait pousser une végétation émerveillant les cultivateurs, puis elle se fane et tu la vois jaunie ; puis, elle devient poussière. Et dans l'au-delà, il y a un dur châtement, et aussi un pardon et un agrément d'Allâh. Et la vie présente n'est que jouissance trompeuse. » Al-Hadid, V.20

La liberté n'est pas une vertu lorsqu'elle vous mène vers la

désobéissance d'Allâh ! Après ce verset Allâh te donne le libre choix de suivre, en espérant que tu seras de celles lorsqu'elles écoutent des propos, en suivent les meilleurs. Ce sont celles-là qu'Allâh a guidées et ce sont elles les douées d'intelligence !

Allâh dit donc : « Hâtez-vous vers un pardon de votre Seigneur et un Paradis large comme le ciel et la terre, préparé pour ceux qui ont cru en Allâh et en Ses Messagers. Telle est la grâce d'Allâh qu'Il donne à qui Il veut. Et Allâh est le Détenteur de la grâce immense. » Al-Hadid, V.21

Que nos sœurs dans cette situation sachent que « La promesse d'Allâh

est vérité. Que la vie présente ne vous trompe donc pas, et que le Trompeur (Satan) ne vous induise pas en erreur sur Allâh ! » Louqman, V.33

Selon abou Hourayra, le Prophète ﷺ a dit : « Malheur à l'esclave du dinar, du dirham et des vêtements de luxe ! » (Rapporté par Al-Boukhâri)

Quant à la phrase qui est dite à tort et à travers : « le travail, c'est l'adoration » ne provient ni du Coran ni de la sounna, et elle prête vraiment à rire ! Si le travail qui est en soi une chose honorable t'empêche d'adorer ton Créateur, alors essaye de trouver un autre travail où tu seras respectée pour ce que tu es et où tu pourras te

vêtir de l'habit pur et pudique de l'islam.

Si tu ne trouves pas alors, impose à ton mari de subvenir à tes besoins, c'est ton droit d'épouse !

Néanmoins, sache que malgré tout, ton foyer est meilleur pour toi, ma sœur bien-aimée ! Allâh ton Seigneur et ton Créateur dit : « Restez dans vos foyers, et ne vous exhibez pas comme les femmes de la première période d'ignorance. Accomplissez la prière, acquittez la Zakât et obéissez à Allâh et à Son messager. » Al-Ahzab, V.33

En somme, la vraie liberté et la vraie indépendance sont celles qu'on

acquiert en se délivrant de nos passions et de nos désirs malsains...

Le quatorzième prétexte

La quatorzième sœur dit : « C'est trop tard ! J'ai trop déliré... Allâh ne me pardonnera jamais ! »

Chère sœur, nous sommes convaincus de ta sincérité, **mais médite ce que dit Allâh ton Créateur :**

« Dis : « Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allâh. Car Allâh

pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux ». Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui, avant que ne vous vienne le châtement et alors vous ne recevrez aucun secours. 55. Et suivez la meilleure révélation qui vous est descendue de la part de votre Seigneur, avant que le châtement ne vous vienne soudainement et à l'improviste. 56. **Afin qu'aucune âme ne dise** : « Malheur à moi pour mes manquements envers Allâh, car j'étais certes parmi les moqueurs. » 57. **Ou qu'elle ne dise** : « Si Allâh m'avait guidée, j'aurais certes fait partie des gens pieux. » 58. **Ou bien**

qu'elle ne dise en voyant le châtement : « Ah ! Si je pouvais retourner dans le bas monde ! Je serais alors parmi les bienfaisants. »

59. Mais si ! Mes versets te sont parvenus et tu les as alors traités de mensonges ; tu t'es enflé d'orgueil et tu étais parmi les mécréants. 60. Et au jour de la Résurrection, tu verras les visages de ceux qui mentaient sur Allâh, assombris. N'est-ce pas dans l'Enfer qu'il y aura une demeure pour les orgueilleux ? 61. Et Allâh épargnera ceux qui ont été pieux en les récompensant. Nul mal ne les touchera et ils ne seront point affligés. » Az-Zumar, V.53-62

Médite aussi ce que dit ton Messager
ﷺ : « Allâh exalté tend Sa Main la nuit pour accepter le repentir du pécheur du jour et le jour pour accepter le repentir du pécheur de nuit ; et ce, jusqu'à ce que le soleil se lève de l'Occident. » (Rapporté par Mouslim)

Toute personne pêche, surtout lorsque l'environnement qui nous entoure est mauvais et te pousse à désobéir à Allâh. Ton cas n'est pas le seul, mais surtout ne désespère jamais et fais partie de celles qui savent s'arrêter un jour pour reprendre le chemin de la réussite et de la piété !

En somme, si Allâh et Son messager te disent qu'il n'est pas trop tard, comment croire qu'Allâh ne te pardonnera jamais ! Remets-toi en question et reviens à Allâh maintenant sans tarder ! Qu'Allâh te préserve de tout mal, chère sœur bien-aimée !

Le quinzième prétexte

La quinzième sœur dit : « Le hijab ce n'est pas pour moi, je suis trop moche avec ! Et le regard des gens compte beaucoup pour moi ! »

Chère sœur ! C'est vrai que la beauté est louée par l'islam. **Le Prophète ﷺ dit : « Allâh est beau et Il aime la beauté. » (Rapporté par Mouslim)**

Seulement en islam la beauté qui est louée est celle qui est pour Allâh et non pour paraître belle devant les autres et s'enorgueillir ! De là, la plus laide à nos yeux sur terre peut être la plus belle auprès d'Allâh s'il l'agrée !

La beauté doit aider à obéir à Allâh et à accomplir Ses ordres. La beauté blâmable est celle soumise à ce monde, pour des raisons de pouvoir, de fausse fierté et pour se montrer, ou accomplir quelques désirs malsains. Cela inclut aussi le cas où la beauté

est une fin en soi pour une personne et est tout ce dont la personne se soucie. De nombreuses personnes n'ont aucun autre souci dans la vie. Cette vie et cette personne ne sont pas à envier ! Seulement l'islam, religion du juste milieu, permet à la femme de montrer ses atours et ses charmes à son mari et permet à la femme de se dévoiler au sein de sa famille proche (grands-pères, frères, oncles, etc.).

Allâh doit être adoré au moyen de la beauté qu'Il aime dans les paroles, les actes et les attitudes et non la beauté artificielle et n'ayant pas trait à la foi...

Une poétesse dit :

Préférer le « paraître » à « l'être » est insensé ! Cela est la preuve d'un vide déshumanisé... Celle qui doit compter est la beauté intérieure, Qui rayonne dans les actes et soulage le malheur ! L'Islam nous demande de purifier nos cœurs, De fournir le bel effort du jihad intérieur. La beauté ineffable de même qu'éternelle Existe seulement dans les jardins de l'Éden Soyons donc les esclaves du Parfait Créateur Plutôt que les esclaves de l'image extérieure...

De quoi as-tu peur, **ma sœur ! Des moqueries ! D'être la risée du public ! Des insultes ! Médite ces versets et**

prends ton mal en patience et fais confiance en Allâh qui ne rend pas vain les œuvres des croyantes et des vertueuses :

Allâh dit évoquant le récit de notre Prophète Noé (sur lui la paix) : « Et il construisit l'arche. Chaque fois que des notables de son peuple passaient près de lui, ils se moquaient de lui. Noé dit : « Si vous vous moquez de nous, alors, nous nous moquerons de vous, comme vous le faites maintenant. 39. Et vous saurez bientôt qui sera touché par un châtement qui l'humiliera, et sur qui s'abattra un châtement durable ! » »
Houd, V.39-40

Allâh dit évoquant la mièvrété des polythéistes à l'époque de notre Prophète Muhammad ﷺ : « Les criminels se moquaient des croyants. 30. Lorsqu'ils passaient à côté d'eux, ils faisaient des mimiques. 31. Lorsqu'ils rentraient chez eux, ils étaient contents de leur méfait. 32. Et lorsqu'ils les voyaient, ils disaient : « Ceux-là sont vraiment des égarés ! » 33. Mais on ne les a pas envoyés pour être leurs gardiens. 34. Le jour de la Résurrection, ce sont les croyants qui se moqueront des mécréants, 35. Sur les divans, ils contempleront leur Seigneur et Ses bienfaits. 36. Les mécréants ont-ils

été récompensés pour ce qu'ils
faisaient ? »

En somme, chère sœur, la moquerie n'est pas une chose nouvelle. Le Coran mentionne souvent les outrages verbaux subis par l'Envoyé d'Allâh ﷺ. Parmi les épreuves qu'il a endurées, on compte toutes sortes de moqueries, de dérisions, de descriptions malsaines et mensongères ayant pour but de dénigrer son message et les croyants qui le suivent. En effet, son peuple l'a traité de menteur, de faussaire, de poète, de sorcier, de devin, de fou, d'ensorcelé, de déshérité... Ils insultèrent de misérables et de simples d'esprit ceux qui le suivirent,

et se moquèrent d'eux d'une façon injuste. Aujourd'hui, cette fratrie moqueuse n'a pas cessé d'exister, les contemporains cultivent les mêmes dérisions que leurs ancêtres, un héritage commun se transmet de père en fils...

« Que de prophètes avons-nous envoyés aux anciens ! Pas un prophète ne leur venait sans qu'ils ne s'en moquassent. » Az-Zukhruf v.6-7

Le seizième prétexte

La seizième et dernière sœur dit :
« Pourquoi mettrai-je le hijab alors que la plupart des musulmanes ne le

portent pas ! Comme en démocratie, moi je suis la majorité ! »

Nous disons à notre sœur que la vérité n'est pas assujettie au grand nombre ! Si pour connaître la vérité et l'atteindre, ou ne serait-ce s'en approcher, il fallait se baser sur la majorité alors toute la terre serait vouée à la perdition ! Certes, sombre dans la médiocrité celui qui suit aveuglément la majorité.

Est-ce que le hijab en lui-même deviendrait caduc parce que la plupart des femmes musulmanes ne le portent pas ?! Quelle énorme injustice ! Et quelle énorme

ignorance ! La vérité n'est pas toujours conforme à l'opinion de la majorité. Croire cela, c'est aller à l'encontre du Coran et du bon sens...

Médite donc ce que dit Allâh à propos de la majorité : « Certes, j'ai abandonné la religion d'un peuple qui ne croit pas en Allâh et qui nie la vie future. 38. Et j'ai suivi la religion de mes ancêtres, Abraham, Isaac et Jacob. Il ne nous convient pas d'associer à Allâh quoi que ce soit dans l'adoration. Ceci est une grâce qu'Allâh nous a faite, ainsi qu'aux gens, mais la plupart ne sont pas reconnaissants. » Yousouf, V.37-38

Mais aussi : « Si tu obéis à la majorité des habitants de la terre, ils t'égareront du sentier d'Allâh. Ils ne font que suivre les suppositions et inventer des mensonges. 117. Certes ton Seigneur sait mieux, que quiconque, qui s'égare de Son sentier, et c'est Lui Qui connaît le mieux les biens guidés. » An'âm, V.116-117

Mais aussi : « Et la plupart des gens – malgré ton désir ardent – ne croient pas. » Youssouf, V.103

Alors qu'Allâh loue la minorité sur la vérité : « « Ô famille de David ! Soyez – par vos actes – reconnaissants ! » Or peu de Mes

serviteurs sont reconnaissants. »

Sabaa, V.13

Tu n'es pas encore convaincue !

Médite ce verset alors : « Et sans la grâce d'Allâh sur vous et Sa miséricorde, vous auriez suivi le Diable, à part quelques-uns. » An-Nissê, V.83

Après quelques versets Allâh dit :

« Et la plupart d'entre eux ne croient en Allâh, qu'en Lui associant d'autres divinités. » Youssof, V.106

Suis les commandements de ton Seigneur et ne regarde pas la quantité, car elle égare plus qu'elle ne guide. Ne sois pas comme ces personnes décrites par ton Seigneur :

« Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux entendent ou comprennent ? Ils sont plutôt comparables à des bestiaux, et sont même plus égarés encore. » Al-Fourqane, V.44

Le grand sage Al-Foudayl Ibn Iyyâd a dit une parole juste à ce sujet :
« Suis la voie de la guidée, et ne sois pas leurré par le petit nombre de ceux qui empruntent cette voie ! Prends garde aux voies de l'égarement, et ne sois pas séduit par le grand nombre de damnés ! »

En somme, le grand nombre ne prouve rien, seule la vérité est à prendre même si tu es la seule

personne à la saisir ! La vérité n'émane-t-elle point de la révélation céleste ? La vérité n'est-elle pas le plus à même d'être suivie ?

La vérité est, pour le musulman, plus chère que sa personne ! Nos pieux ancêtres ne disaient-ils pas que le consensus (qui implique logiquement un grand nombre) est de s'attacher à la vérité même si tu es le seul à l'avoir !

Allâh dit : « Certes, Nous vous avons apporté la vérité ; mais la plupart d'entre vous détestent la vérité. » Az-Zukhruf, V.78

Paroles du coeur

Chère sœur, si tu as décidé de porter l'habit que t'a prescrit ton Seigneur, rappelle-toi toujours que le hijab c'est avant tout un comportement vertueux. Ce comportement doit être le plus exemplaire possible. La vertu telle un jardin orné de roses doit être continuellement arrosé et fortifié.

Allâh dit : « Ô enfants d'Adam ! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités, ainsi que des parures. Mais le vêtement de la piété, voilà qui est meilleur. C'est un des signes d'Allâh, afin qu'ils se rappellent. 27. Ô enfants d'Adam ! Que le Diable ne vous induise point en erreur, comme il a fait sortir du Paradis vos père et

mère, leur arrachant leur vêtement pour exposer leur nudité. Il vous voit, lui et sa descendance, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point. » Al-A'râf, V.26-27

Ma sœur ! Le respect des fondements de l'islam et la pudeur sont tes boucliers. Une bonne fréquentation aide à redonner de la valeur à ta vie. Une amie vertueuse t'aidera à faire ce qui est bon et te rappellera Allâh, elle t'enjoindra ce qui est bon et t'interdira ce qui est mauvais. Ensemble, main dans la main, vous serez une fierté pour notre communauté. **Le prophète** ﷺ a dit : « le cas du bon compagnon et du mauvais compagnon ressemble

à celui du vendeur de musc et du forgeron. Quant au vendeur de musc, soit il vous en donne un peu, soit vous le lui achetez, ou au moins vous partez en ayant respiré sa bonne odeur. Tandis que le forgeron brûlera vos vêtements, ou vous partirez en ayant inhalé son odeur répugnante. »
(Al-Bukhari et Muslim)

Allâh te montre les regrets de la mauvaise compagnie dans le verset suivant : « Le jour où l'injuste se mordra les deux mains et dira :
« [Hélas pour moi] Si seulement j'avais suivi le chemin avec le messenger ! Malheur à moi ! Hélas ! Si seulement je n'avais pas pris
« untel » pour ami ! Il m'a, en effet,

égaré du rappel [le Coran], après qu'il me soit parvenu. » Al-Fourqane, V.27-29

Choisis tes vêtements en respectant les huit conditions précitées et choisis une couleur sobre. Sache, ma sœur, que la route vers Allâh n'est pas toujours aisée et qu'elle comporte des difficultés, mais Allâh aide toutes celles qui lui vouent un culte sincère. En décidant de mettre ton hijab, sache qu'Allâh t'agrée et te bénit. Patiente face au mépris, et sache que la patience est une clé du Paradis...

Chère sœur, toi qui n'es pas encore prête à franchir le pas, sache que, tu es toujours notre sœur et rien ne délie

le lien de fraternité si ce n'est l'incroyance. Nous te conseillons de te repentir le plus vite possible, car la mort fauche sans distinction. Pose-toi toujours ces questions : Pourquoi je ne porte pas le hijab ? N'ai-je pas peur de mon Seigneur ? Ne suis pas musulmane ? Pose-toi ces questions, car personne en réalité ne t'interdit de le porter si ce n'est ton âme qui te pousse au péché...

Le hijab est une adoration fondamentale et obligatoire. N'écoute pas ceux qui prétendent après quatorze siècles pendant lesquels tous nos savants ont démontré son obligation que le voile est une simple tradition...

L'Islam a imposé le hijab en signe de liberté, de respectabilité, de dignité et de chasteté et non pas pour appeler à la soumission de la femme et à la dégradation de sa condition.

Sache ma sœur que la paix intérieure est un besoin universel. Il n'existe personne, sur cette terre, qui n'aspire pas à la paix intérieure. Et il ne s'agit pas d'un phénomène moderne ; cette paix, chacun y a aspiré à travers les âges, indépendamment de sa couleur, ses croyances, sa religion, sa race, sa nationalité, son âge, son sexe, ses richesses ou l'avancement technologique de son peuple.

Les gens ont emprunté divers chemins pour tenter de trouver la paix intérieure : certains ont cru la trouver dans l'argent, dans les drogues, dans la musique ou la méditation, tandis que d'autres l'ont cherchée dans leur tendre moitié, dans leur carrière professionnelle ou à travers leurs enfants, etc.

Pourtant, chez la majorité des gens, cette quête est perpétuelle. De nos jours, on nous a amenés à croire que l'avancement technologique et la modernisation peuvent nous apporter un confort physique à travers lequel la paix intérieure est possible. Mais ceci est utopique et les faits viennent le prouver.

Ma sœur ! La paix intérieure vient en acceptant l'islam dans ton cœur et en vivant ta vie sur la base de ses principes. Pour acquérir cette paix, le hijab pour toi est indispensable, le hijab pour toi est un trésor inestimable...

Ma sœur ! Si tu fais des efforts pour changer tes habitudes, ton comportement et ta perspective sur ce qui t'entoure, Allâh apportera des changements positifs à ta vie et te mènera au succès. Et même si le monde qui t'entoure est agité, mesquin et cruel, Allâh te donnera les moyens de vivre en paix avec lui et de connaître la véritable paix intérieure.